

**Rapport du Conseil d'État au Grand Conseil**

en réponse

aux postulats du Groupe socialiste 19.148, du 24 mai 2019, « Pour une École de l'égalité » et 20.158, du 24 juin 2020, « Pour un Enseignement de l'égalité »

(Du 12 mai 2021)

Monsieur le président, Mesdames et Messieurs,

RÉSUMÉ

En date du 24 mai 2019, le postulat du Groupe socialiste « Pour une École de l'égalité » était déposé par la députée Martine Docourt Ducommun.

Ce postulat, que le Conseil d'État acceptait, demandait une évaluation des méthodes d'enseignement et du matériel pédagogique utilisé dans l'école obligatoire à l'égard de l'égalité entre femmes et hommes.

Lors du débat de la session du Grand Conseil du 26 juin 2019, le postulat, combattu par une partie du législatif, a finalement été accepté par 58 voix contre 35 (6 abstentions).

Au vu des travaux conséquents que représenterait l'examen de l'ensemble des manuels scolaires, le Conseil d'État avait exprimé son intention de procéder à une analyse partielle de ceux-ci et de renseigner le Grand Conseil sur les procédures mises en place par la Conférence intercantonale de l'instruction publique (CIIP) pour la réalisation des moyens d'enseignement romands (MER).

Par ailleurs, en date du 24 juin 2020, le postulat du Groupe socialiste « Pour un Enseignement de l'égalité » était déposé par la députée Martine Docourt Ducommun. Demandant que des cours à l'égalité soient dispensés aux élèves, que les MER soient adaptés en conséquence et que les enseignant-e-s soient sensibilisé-e-s aux questions de stéréotypes de genre, ce postulat était lui aussi accepté par le Grand Conseil, le 23 février 2021, par 63 voix contre 43.

1. INTRODUCTION

Le 26 juin 2019, votre Autorité acceptait par 58 voix contre 35 le postulat 19.148. Le 23 février 2021, votre Autorité acceptait par ailleurs par 63 voix contre 43 le postulat 20.158. Nous vous rappelons ci-après la teneur de ces postulats.

19.148

24 mai 2019

**Postulat du Groupe socialiste
Pour une École de l'égalité**

Nous demandons au Conseil d'État d'évaluer les méthodes d'enseignement et le matériel pédagogique utilisé dans l'école obligatoire à l'égard de l'égalité entre femmes et hommes.

Depuis des décennies, la recherche en sciences de l'éducation pointe du doigt le sexisme dans le matériel pédagogique et des représentations sexuées inégalitaires dans l'enseignement obligatoire. L'inégalité observée est à la fois quantitative – les hommes sont plus représentés que les femmes, soit comme personnages fictifs ou réels, soit comme auteurs étudiés – et qualitative : la place occupée par les femmes ne correspond plus à la réalité : les personnages féminins y sont quasi absents de l'espace politique et intellectuel mais surreprésentés dans la sphère domestique).

Depuis les années 1980, il faut reconnaître que des efforts ont été faits. Mais les stéréotypes perdurent. Une recherche récente montre qu'en Suisse, les filles sont encore orientées préférentiellement vers des métiers « féminins » – ceux du soin, par exemple, moins prestigieux et moins rémunérés – et les garçons vers les métiers « masculins », ceux de l'ingénierie, notamment. À l'école, en particulier, les lieux communs selon lesquels les filles seraient douées en littérature et les garçons bons en mathématiques ont la vie dure. Au moment où elles et ils sont amené-e-s à formuler leurs projets d'avenir, filles et garçons cherchent à confirmer leur appartenance à leur groupe de pairs en essayant de s'accorder au mieux aux stéréotypes de genre. Or, l'école devrait s'assurer que les choix de parcours professionnel ne se font pas sous l'influence de stéréotypes, mais en fonction d'intérêts personnels.

Le rapport demandé devrait répondre notamment aux questions suivantes :

- Les méthodes d'enseignement et le matériel pédagogique reproduisent-ils des stéréotypes de genre ou véhiculent-ils des messages sexistes ?*
- Comment et dans quelle proportion les femmes et les hommes sont-ils décrits et imaginés dans le matériel pédagogique utilisé dans les écoles neuchâteloises ?*
- Les auteures sont-elles aussi souvent mobilisées que les auteurs ? Des personnages historiques et politiques féminins sont-ils aussi mis en avant ?*
- Les faits sociaux et historiques sont-ils aussi enseignés du point de vue des femmes ?*
- Les métiers sont-ils décrits de manière neutre, non stéréotypée ? Comment sont-ils valorisés auprès des filles et des garçons ?*

Enfin, la réponse à ce postulat sera l'occasion d'informer sur les possibilités offertes par l'utilisation du nouveau matériel pédagogique « L'école de l'égalité ». Matériel qui est depuis peu à la disposition des écoles romandes et qui a pour objectif d'encourager la prise en compte de l'égalité dans la formation.

Signataires : M. Docourt Ducommun, B. Hunkeler, J. Lebel Calame, A. Clerc-Birambeau, C. Bolay Mercier, B. Hurni, G. Jaquet, J. Gretillat, P. Loup, F. Gagnaux, M. Vida, D. Moratel, L. Zwygart de Falco.

**Postulat du Groupe socialiste
Pour un Enseignement de l'égalité**

Nous demandons au Conseil d'État d'étudier les voies et moyens pour qu'au sein de l'école neuchâteloise, des cours à l'égalité (questionnement des stéréotypes, notamment) soient dispensés ; pour intervenir au sein de la Conférence intercantonale de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin (CIIP) pour que de tels cours soient intégrés au Plan d'études romand (PER) et que les Moyens d'enseignement romand (MER) soient adaptés dans ce sens ; et pour sensibiliser les enseignantes et enseignants du canton à la question des stéréotypes afin que leur enseignement soit le plus égalitaire possible.

Tous les indicateurs le démontrent clairement, l'égalité n'est pas encore atteinte dans les faits : inégalités salariales et faible taux de présence des femmes dans les métiers les mieux rémunérés, par exemple, sont encore d'actualité dans notre pays. Ces situations touchent de nombreuses femmes et ont comme incidence un risque accru de tomber dans la précarité à l'âge de la retraite ou en cas de séparation ou de divorce. Ces situations proviennent d'une organisation encore trop souvent stéréotypée de la société. Des stéréotypes qui conditionnent les choix personnels et professionnels des filles et des garçons.

Pour que les générations futures puissent réellement faire des choix qui leur garantissent l'indépendance économique et les protègent du risque de précarité, l'éducation à l'égalité et le questionnement des stéréotypes durant la scolarité s'avèrent des méthodes nécessaires. Nous demandons donc au Conseil d'État de réfléchir à la généralisation de ce genre de cours au sein de l'école neuchâteloise.

Des cours sur le questionnement des stéréotypes permettent aux élèves de comprendre ce qu'est un stéréotype, d'en identifier l'impact sur les choix de métier ou de vie, d'en comprendre les effets dans la vie quotidienne. Questionner les stéréotypes de genre et promouvoir l'égalité de valeur et le respect entre les filles et les garçons, les hommes et les femmes, participe à la prévention des violences sexistes et sexuelles et cela s'inscrit dans le sens de l'article 14 de la Convention d'Istanbul et de l'article 5 de la loi cantonale sur la lutte contre la violence domestique (LVD).

Plusieurs cercles scolaires ont déjà décidé d'introduire ce type de cours dans leurs établissements. Dans un souci d'égalité des chances, nous trouvons essentiel qu'une telle approche soit menée dans tout le canton.

Des outils comme l'École de l'égalité existent et permettent de contribuer à l'éducation de l'égalité, pour autant qu'ils soient utilisés. Cela ne suffit pas, et nous demandons également que d'autres voies soient étudiées. Pour ce faire, des discussions doivent être menées à la CIIP lors de l'élaboration du PER et des MER.

Afin que l'école soit un lieu de formation à l'égalité, il est aussi nécessaire de sensibiliser les enseignantes et les enseignants à la thématique des stéréotypes. Les enseignant-e-s n'ont pas forcément conscience de transmettre des rôles ou attentes différenciées aux élèves à l'école, mais de fait, si on n'en prend pas conscience, la reproduction du système se fait automatiquement et ne permet pas une réelle égalité des chances. C'est pourquoi l'étude demandée doit intégrer une analyse des méthodes que la HEP-BEJUNE pourrait mettre en place, par décision de son comité stratégique, durant le cursus de base ou lors de la formation continue des enseignant-e-s.

Il y a un an, notre parlement a accepté un postulat qui demandait d'évaluer les méthodes d'enseignement et le matériel pédagogique utilisés dans l'école obligatoire à l'égard de l'égalité entre femmes et hommes. Le postulat « Pour un Enseignement de l'égalité »

s'inscrit dans la suite du postulat « Pour une École de l'égalité ». Nous nous réjouissons de recevoir le rapport du Conseil d'État.

Signataires : M. Docourt Ducommun, C. Bolay Mercier, J. Gretillat, J. Lebel Calame, A. Houlmann, A. de Montmollin, S. Reichen, D. Bressoud, K. Djebaili, G. Jacquet, P. Loup, T. Robert, F. Nater, N. Matthey, L. Duding.

1.1. Le préavis du Conseil d'État

Dans sa prise de position devant le parlement, lors de la session du 26 juin 2019, le Conseil d'État ne s'est pas opposé au postulat 19.148. Il a au contraire relevé que celui-ci constituait une occasion de démontrer la manière dont les moyens d'enseignement romands sont réalisés et les stéréotypes de genres pris en compte. De même, il a appuyé le postulat 20.158 lors de la session du 23 février 2021, annonçant que la réponse aux deux postulats serait donnée en un seul et même rapport.

2. LES MOYENS D'ENSEIGNEMENT ROMANDS (MER)

Depuis l'entrée en vigueur de la Convention scolaire romande (CSR), signée en 2017 par la CIIP, les moyens d'enseignement sont réalisés à l'échelle intercantonale.

La CSR (art. 9) et son règlement d'application (art. 6) attribuent les missions relatives à la coordination, la sélection et la réalisation de moyens d'enseignement correspondant au Plan d'études romand (PER).

La CIIP a adopté une définition claire du concept de moyens d'enseignement romands, a désigné les organes intercantonaux compétents et déterminé les procédures administratives nécessaires pour leur réalisation (analyse des besoins, préparation d'un projet éditorial, rédaction et validation, réalisation technique et distribution). Il est à noter que la répartition femmes-hommes est assez équilibrée à tous les niveaux des organes intercantonaux.

Ainsi, des consignes explicites liées à l'équilibre des genres, entre autres, ont été établies et sont systématiquement transmises aux équipes de rédaction. D'autre part, les groupes de validation qui examinent les manuscrits disposent de critères similaires leur permettant de s'assurer que la diversité y est respectée. Finalement, certains choix relatifs à ces critères sont régulièrement mis en débat en commission pédagogique romande (COPED).

2.1. Analyse des MER

Avec le temps, la CIIP a revu et adapté les structures et les processus de réalisation des ressources pédagogiques qu'elle produit. Depuis quelques années, elle s'est ainsi dotée d'outils permettant d'améliorer la prise en compte des questions liées à l'égalité, de genre notamment.

2.1.1. La question sociale de l'égalité entre femmes et hommes

Dans la période actuelle de fort questionnement social sur l'égalité, l'équilibre des genres doit être évalué et requérir un examen des moyens d'enseignement utilisés dans les cantons. Consciente de l'importance de cette problématique au niveau de tous les cantons romands, la Conférence latine de l'enseignement obligatoire (CLEO) a décidé de procéder

à une analyse commune des moyens d'enseignement romands, par échantillons, au service de toute la Suisse romande.

2.1.2.Procédure mise en place pour l'analyse

Un sous-groupe de quatre membres de la COPED, dont le représentant neuchâtelois du service de l'enseignement obligatoire, a été désigné pour procéder à cette analyse. L'Institut de recherche et de documentation pédagogique (IRDP) et le secrétariat général de la CIIP ont apporté leur soutien. L'examen des moyens d'enseignement a porté également sur l'interculturalité qui compose, avec l'équilibre des genres, l'un des critères d'analyse d'une juste représentation de la diversité.

Entre juillet et octobre 2019, le sous-groupe COPED a examiné une trentaine de moyens d'enseignement, soit les principaux ouvrages produits durant la dernière décennie, au travers d'une grille de lecture et d'analyse commune (annexes 1 et 2).

La grille d'analyse servant à mesurer la représentation des genres prenait en compte les composantes suivantes :

1. Principes rédactionnels :
Les formulations tiennent compte des deux genres, ou utilisent le masculin générique dans les cas où les deux genres sont concernés.
2. Critères liés aux représentations des genres :
 - a) Équilibre des genres représentés : sont représenté-e-s ou mentionné-e-s dans l'ouvrage tant des femmes que des hommes, tant des filles que des garçons.
 - b) Équilibre des situations où se trouvent les actrices et acteurs de différents genres : sont représentées dans l'ouvrage, tant pour des femmes/filles que des hommes/garçons des situations liées à la sphère familiale et domestique, des situations liées à la sphère professionnelle ou scolaire, des situations liées aux loisirs.
 - c) Équilibre des positions où se trouvent les actrices et acteurs de différents genres : sont représentées dans l'ouvrage, tant pour des femmes/filles que des hommes/garçons, des positions d'autorité non dévalorisantes, des positions de subalterne non dévalorisantes, des positions actives non dévalorisantes, des positions passives non dévalorisantes, des positions exceptionnelles non dévalorisantes.

2.2. Synthèse et réflexions d'ordre général

2.2.1.Langage épïcène

Le masculin générique est utilisé dans la majeure partie des MER évalués, en particulier dans les manuels destinés aux plus jeunes élèves. Considérant que celles-ci et ceux-ci se trouvent au début de l'apprentissage de la lecture, l'attention a avant tout été portée à ne pas complexifier l'apprentissage à ce stade. Il est toutefois possible de pallier à ce biais en alternant l'apparition d'un masculin avec un féminin de manière équilibrée sur l'ensemble des ouvrages (par exemple parler tantôt d'enseignants et tantôt d'enseignantes). C'est la solution qui a déjà été retenue dans les moyens de Mathématiques de 3^e à 5^e années.

Quant au langage épïcène, il semble être en particulier utilisé dans les méthodes d'enseignement d'Allemand et d'Anglais. Des recommandations pour l'utilisation du langage épïcène dans la rédaction des MER de Français sont actuellement en cours

d'élaboration au niveau romand. Celles-ci permettront d'apporter une cohérence bienvenue au sein des MER.

2.2.2.L'Histoire, discipline privilégiée pour traiter de la question de l'égalité

La question de la place des femmes est particulière et délicate dans une discipline comme l'Histoire, tout comme dans les Sciences de la nature lorsqu'il est question des scientifiques ayant réalisé des découvertes historiques, par exemple. Mais, permettant de dépasser la traditionnelle faible représentation des femmes dans ces domaines, l'historiographie récente s'est largement enrichie de nouvelles figures féminines. Les brochures de *L'École de l'égalité* constituent dans ce domaine un précieux soutien.

Il est important d'agir à différents niveaux pour éviter que le trop petit nombre de femmes mentionnées dans des rôles valorisants n'alimente une vision stéréotypée du genre. Il s'agit notamment de :

- Valoriser les femmes qui ont joué un rôle, en rappelant d'une part que l'accès à certaines sphères et fonctions leur était très limité et d'autre part que, durant trop longtemps, elles n'ont guère été reconnues et retenues par les personnes qui écrivaient l'histoire – très majoritairement des hommes ;
- Thématiser la place des femmes dans la société, expliquer pourquoi elles sont moins visibles, montrer les obstacles qu'elles ont à franchir pour réaliser leur ambition, pour accéder à certains postes, rôles ou statuts ;
- Inciter les élèves à s'interroger sur les faits qui leur sont présentés, sinon à les remettre en question, et à comprendre que l'Histoire est l'interprétation des faits par des historien-ne-s plus ou moins influencé-e-s par leur époque, leur culture, leur genre, etc. Par exemple, on sait aujourd'hui que les rôles des hommes et des femmes dans la préhistoire n'étaient sans doute pas aussi stéréotypés qu'on l'a pensé jusqu'ici.

Les moyens d'enseignement offrent des pistes pour agir sur les trois niveaux évoqués ci-dessus. On le voit par exemple en Histoire 9^e. Dans chaque chapitre de l'ouvrage utilisé, un homme et une femme emblématiques de la période étudiée sont présentés. Dans les autres moyens d'enseignement de cette discipline, des éléments contextuels expliquent le rôle des femmes et des hommes dans la société durant les périodes étudiées et leur place dans l'histoire. Il faut pourtant convenir que ces composants devraient être complétés et renforcés.

Comme indiqué, la prise en compte des questions de genre, et de culture, dans les MER peut nécessiter leur adaptation. Des pistes d'amélioration ont donc été identifiées pour permettre d'intégrer la question du genre de manière plus claire et de porter une attention particulière aux possibles stéréotypes véhiculés dans les MER.

Thématiser ces questions dans des manuels d'histoire apparaît pertinent. La question de la sous-représentation des femmes se prêtant particulièrement bien à la réflexion sur les stéréotypes et les discriminations, la formation générale permet également de mener une réflexion avec les élèves sur l'égalité de genre.

2.2.3.Le rôle-clé des enseignant-e-s

Dans les cas de la Géographie, de l'Histoire et des Sciences de la nature 1^e-2^e et 3^e-4^e années, les situations d'apprentissage sont généralement basées sur l'environnement direct de l'élève. Cela permet sans doute de refléter toute la diversité présente dans une classe, ce dont on peut se réjouir. Il n'en reste pas moins que l'enseignant-e conserve une influence importante dans la manière dont les genres et les cultures sont représentés et associés à des situations, valorisantes ou non.

Par ailleurs, dans la plupart des MER, la partie destinée aux enseignant-e-s utilise le masculin générique ; ce choix rédactionnel est regrettable, car les enseignant-e-s jouent un rôle important de vecteur culturel et devraient ainsi être sensibilisé-e-s aux questions de genre et de multiculturalité pour les transmettre aux élèves. L'utilisation du langage épïcène se justifierait ici.

En bref, de manière générale comme dans les cas particuliers des moyens analysés, le contenu des supports destinés aux élèves constitue un aspect important, mais pas suffisant pour répondre pleinement à la question posée par le postulat. Les informations concernant la diversité ou les stéréotypes de genre et de culture qui figurent dans le guide de l'enseignant-e jouent un rôle tout aussi important pour garantir que les moyens d'enseignement soient utilisés de façon appropriée.

2.3. En résumé

La majeure partie des MER présente un équilibre dans la représentativité des genres et de la diversité culturelle. Certains ouvrages pédagogiques devront pourtant être amendés dans cette perspective. Les travaux prévus prochainement pour l'édition de nouvelles versions permettront de procéder à ces améliorations. De même, une attention particulière continuera d'être systématiquement portée à la question de l'égalité lors du traitement de thématiques spécifiques ou d'actualité.

3. L'ÉCOLE DE L'ÉGALITÉ

Le postulat 19.148 soulève la question des possibilités offertes par l'utilisation du nouveau matériel pédagogique *L'École de l'égalité*, produit par la Conférence romande des Bureaux de l'égalité et qui a pour objectif d'encourager la prise en compte de l'égalité dans la formation.

Ce matériel est composé de quatre brochures s'adressant à l'ensemble de la scolarité obligatoire, proposant de nombreuses activités en lien avec le Plan d'études romand et les différentes disciplines scolaires. Les activités proposées permettent d'intégrer des dimensions en lien avec l'égalité entre les genres dans les contenus abordés en classe, visent à accompagner une dynamique d'ouverture sur les questions d'égalité.

Les objectifs de *L'École de l'égalité* sont les suivants :

- Encourager la prise en compte de l'égalité, tant parmi les élèves que parmi les enseignant-e-s,
- Développer des rapports harmonieux entre les sexes,
- Sensibiliser les élèves aux stéréotypes de genre pour leur permettre de les identifier et de s'en affranchir,
- Élargir les choix d'orientation scolaire et professionnelle des filles et des garçons.

Quatre brochures ont été réalisées entre 2018 et 2020 et concernent respectivement le cycle 1 (années 1 à 4), les années 5-6 et 7-8 du cycle 2, et enfin le cycle 3 (années 9 à 11).

Chacune des brochures de *L'École de l'égalité* est constituée, selon le niveau d'enseignement visé, d'une partie générale comportant des clés de lecture du document, des éclairages théoriques et leurs implications pratiques, des références complémentaires (lexique, grille d'observation et bibliographie), puis de séquences disciplinaires en lien avec les domaines du PER (sous forme de fiches détachables).

Nombre de séquences par discipline :

	Cycle 1 (1-4)	Années 5-6	Années 7-8	Cycle 3 (9-11)
Français	6	4	3	4
Mathématiques	4	3	4	5
Sciences de la nature, géographie, histoire, sciences humaines et sociales	4	3	7	2
Arts (visuels, act. créatrices et manuelles, musique)	2	4	3	3
Corps et mouvement	1	1	1	1
Capacités transversales et formation générale	2	2	1	4
Allemand	-	1	1	2
Anglais	-	-	1	2

La plupart des activités prennent la forme d'un entraînement à des notions connues, qui peuvent ainsi être abordées avec des exemples offrant en plus une vision non genrée ou prenant le contre-pied de stéréotypes de genre. D'autres séquences proposent directement de mener des réflexions avec les élèves sur des situations comportant une forme de discrimination. Les situations proposées semblent ainsi constituer un outil utile et complémentaire à l'offre de ressources pédagogiques disponibles au niveau romand.

Un glossaire présente l'avantage de permettre une compréhension commune de certains phénomènes liés aux inégalités de genre, alors qu'une grille d'observation en classe permet de soulever la question de la place – équitable ou non ? – accordée aux filles et aux garçons (prise de parole, intervention, temps de parole, rappel à l'ordre, etc.). Cette question contribue aussi à une réflexion de l'enseignant-e sur sa propre pratique quant au traitement égalitaire de tous ses élèves.

Le Conseil d'État salue la réalisation des brochures *L'École de l'égalité*. La partie générale apporte en effet des éclairages théoriques tout à fait pertinents et permettent aux enseignant-e-s d'approfondir leurs connaissances des questions liées au genre. Le Conseil d'État considère que l'égalité des genres est une question qui doit être promue à travers les pratiques des enseignant-e-s et qu'un véritable soutien à cette vision est bénéfique. Il reconnaît également l'importance de traquer partout où ils existent encore les stéréotypes de genre dans les moyens et ressources produits au niveau romand.

Le Département de l'éducation et de la famille (DEF) a fait parvenir à chaque établissement scolaire deux exemplaires des brochures les concernant et un courrier d'information a été adressé à chaque enseignant-e.

L'École de l'égalité, au même titre que d'autres moyens d'enseignement complémentaires aux MER¹, figure sur le portail internet du PER de la CIIP et est ainsi accessible à tout-e enseignant-e romand-e dans les ressources numériques en ligne.

¹ <https://www.plandetudes.ch/> -> onglet « ressources numériques » -> insérer manuellement « école de l'égalité » dans l'espace de recherche dédié. Voir également : <https://egalite.ch/projets/lecole-de-legalite/>

3.1 Avis de la commission pédagogique (COPED) de la CIIP

Dans le cadre de son mandat, la COPED a été sollicitée pour analyser la première brochure « L'École de l'égalité » destinée au cycle 1 à la lueur des critères d'analyse usités régulièrement dans les travaux romands concernant le PER et les MER. Voici ses principales observations :

La partie générale comporte de nombreuses aides utiles à l'enseignant-e pour repérer ce que les séquences permettent de travailler. Les éclairages théoriques sont considérés comme très pertinents. Ils permettent aux enseignant-e-s d'approfondir leur conscience et leurs connaissances de la question du genre. Ces éclairages mériteraient d'être valorisés dans leur forme afin que l'enseignant-e s'y attarde davantage ; en l'état actuel de la composition de la brochure, les membres COPED craignent que cette base théorique ne soit trop rapidement survolée par les enseignant-e-s alors même qu'elle constitue la plus-value majeure du matériel proposé par *egalite.ch*.

Les séquences disciplinaires présentent des structures similaires et cohérentes. Un effort certain a été déployé pour « coller » au PER. Cependant, dans la majeure partie des cas, les objectifs d'apprentissage disciplinaires annoncés en début de séquence ne sont pas réellement travaillés. La plupart des activités prennent la forme d'un entraînement à des notions connues et n'apportent pas de réelle contribution au développement des compétences des élèves. Les cas les plus flagrants en sont les très nombreuses fiches de mathématiques où seul le contexte de départ fait le lien avec la question du genre.

Toutefois, quelques séquences proposent des activités qui permettent réellement de travailler des objectifs disciplinaires, comme il en est d'une production orale en français qui permet d'échanger autour de la problématique du genre.

Par ailleurs, les séquences de Formation générale, tout particulièrement dans la thématique *Vivre ensemble et exercice de la démocratie* proposent de mener des réflexions pertinentes et bienvenues avec les élèves sur des situations comportant une forme de discrimination. Les situations proposées semblent constituer un outil utile et complémentaire à l'offre de ressources pédagogiques disponibles au niveau romand. Il est toutefois regrettable que les réflexions proposées se limitent à la question du genre et n'incluent pas plus largement toutes les discriminations pouvant se présenter dans le cadre scolaire.

Parmi les références complémentaires intéressantes, la COPED relève l'existence d'un lexique qui fait écho aux éclairages théoriques. Ce glossaire présente l'avantage de permettre une compréhension commune de certains phénomènes liés aux inégalités de genre. En revanche, la grille d'observation en classe proposée paraît difficile à mettre en œuvre ; son intérêt réside toutefois dans la question ainsi soulevée : la place accordée aux filles et aux garçons est-elle équitable dans ma classe (prise de parole, intervention, temps de parole, rappel à l'ordre, etc.) ? Cette question contribue à une réflexion pertinente de l'enseignant-e sur sa propre pratique quant au traitement égalitaire de tous ses élèves. La bibliographie reste également utile, quelques références plus actuelles méritant éventuellement d'y être ajoutées.

La COPED considère finalement que la brochure vise davantage à renforcer la visibilité donnée aux filles qu'à traiter réellement de l'égalité de genre. Si le but est de montrer que toutes les activités peuvent être attribuées aux filles sans prendre en considération les garçons, le risque est grand que ces derniers décrochent, ne se reconnaissant pas dans les activités proposées. La COPED est d'avis que la recherche d'un équilibre entre les genres ne doit pas passer par un renversement complet conduisant au déséquilibre opposé. Cette stratégie est malheureusement souvent présente dans la brochure, soutenue par la présence systématique de stéréotypes inversés.

L'adéquation de ce matériel aux élèves est donc relative en ce qui concerne les visées égalitaires. Toutefois, les efforts consentis pour proposer des degrés de difficulté variés sont souvent intéressants, essentiellement dans les consignes destinées à l'enseignant-e. Une exploitation différenciée du document est ainsi facilitée.

En conclusion, la COPED considère que l'égalité des genres est une question qui se doit d'être promue à travers les pratiques des enseignant-e-s et qu'un véritable soutien à cette vision serait sans aucun doute bénéfique. Elle reconnaît au surplus l'importance de traquer tant que possible tout stéréotype dans les moyens et ressources produits au niveau romand.

Elle estime qu'un étayage conceptuel ouvrant sur des indications concises quant à la problématique, ainsi que sur des conseils pratiques permettant de repérer et de gérer des situations inégalitaires, constitue une ressource bienvenue pour l'enseignant-e.

Comme c'est le cas pour d'autres moyens d'enseignement complémentaires aux MER, la CIIP a déposé l'ensemble des brochures pour les cycles 1, 2 et 3 sur le portail du PER. Elles sont accessibles à tout-e enseignant-e romand-e dans les ressources numériques en ligne.

4. AUTRES MESURES

Quelques autres mesures, abordant les questions d'égalité dans le cadre scolaire, méritent aussi d'être rapidement mentionnées dans ce rapport :

4.1. Journée *Futur en tous genres*

Désormais bien ancrée dans le paysage scolaire, la journée *Futur en tous genres* est un événement national et annuel qui réunit plusieurs partenaires : les écoles, le monde professionnel et la sphère familiale. Elle est organisée à Neuchâtel par l'Office de la politique familiale et de l'égalité (OPFE). L'objectif de la journée est que les filles et les garçons de 9^e année soient rendus attentifs à la diversité des métiers existants et que soit stimulé leur intérêt pour des métiers qu'elles et ils n'ont peut-être pas considérés en raison d'une image stéréotypée liée à l'autre genre. Il est basé sur un principe croisé : les filles accompagnent leur père ou un homme de leur entourage sur son lieu de travail, et les garçons accompagnent leur mère ou une femme de leur entourage. Ce principe croisé permet de garantir que filles et garçons iront découvrir un métier qui n'est pas traditionnellement occupé par leur genre.

L'école participe à cette manifestation en en faisant la promotion, en validant l'absence des élèves ce jour-là et en permettant à des enseignantes d'accueillir un élève dans leur classe.

En 2019, 1'103 élèves du canton avaient participé à cette journée, soit un taux de participation de 62%. L'édition 2020 ayant été annulée pour cause de covid, l'édition 2021 s'adressera aux élèves de 9^e mais aussi de 10^e année.

4.2. Interventions ponctuelles dans les classes

Avec l'appui du DEF ainsi que diverses communes, l'association SEM² est intervenue dans des classes de 4^e, 8^e et 11^e du canton depuis 2017. Ces interventions ont notamment eu lieu dans le cadre de leur projet « Genre, égalité, métiers », cherchant à éveiller les élèves à la notion de stéréotypes et comprendre les rôles de ces derniers dans le quotidien (famille, loisirs, école, relations entre pairs), ainsi qu'à identifier les impacts des stéréotypes sur leur choix professionnel et réfléchir à la question du genre traditionnellement attribué aux métiers.

4.3. Exposition « Fille ou garçon, ça change quoi ? »

En 2016, l'exposition « Fille ou Garçon, ça change quoi ? » avait connu un véritable succès. Destinée aux enfants de 4 à 12 ans, l'exposition avait pour objectif de leur permettre, ainsi qu'aux enseignant-e-s et éducateurs-trices qui les accompagnaient, de réfléchir à la question de l'égalité des sexes et aux stéréotypes attribués aux filles et aux garçons dès le plus jeune âge. 236 classes avaient visité l'exposition, soit 4'720 élèves et env. 320 enseignant-e-s ou accompagnant-e-s. Une nouvelle présentation de cette exposition est aujourd'hui envisagée.

5. FORMATION À L'ÉGALITÉ

Comme évoqué ci-dessus, les supports d'enseignement jouent un rôle essentiel dans les apprentissages des élèves, mais les enseignant-e-s occupent également une place centrale dans la transmission de la culture et des valeurs. Leur posture contribue aux pratiques éducatives d'une pédagogie égalitaire. L'information et la formation du corps enseignant aux questions de stéréotypes de genres constituent dès lors un enjeu essentiel dans la prise en compte des questions d'égalité.

Quelques cours de formation continue sont ainsi proposés chaque année au corps enseignant par la HEP-BEJUNE pour acquérir ou approfondir des connaissances en lien avec les stéréotypes de genres et pour intégrer la dimension de l'égalité entre filles et garçons dans sa pratique pédagogique. C'est en particulier le cas avec un cours portant sur l'utilisation de *L'École de l'égalité*.

En revanche, force est de constater que les questions d'égalité ne font pas pour l'heure l'objet d'un enseignement spécifique durant la formation initiale – même si la question des stéréotypes de genre est discutée au terme d'un stage en première année.

Il faut encore relever ici le travail de la HEP-BEJUNE concernant la mise en place de mesures visant à promouvoir l'égalité en son sein. L'école a donné à l'une de ses professeure la fonction de déléguée à l'égalité et à la diversité, et elle a récemment édité, avec la collaboration des autres HEP romandes, trois brochures :

- Guide du langage égalitaire (2018) ;

² Fondée en 2013, l'association SEM : Succès – Égalité – Mixité vise à agir pour permettre aux filles et aux garçons de se construire au-delà des normes de genre et d'entretenir des rapports respectueux et équilibrés avec leurs pairs et dans leurs relations.

- Gestion de carrière, politique de relève, et processus de recrutement. Aide-mémoire pour prévenir des mécanismes de discrimination et quelques biais, à l'intention des Hautes Ecoles Pédagogiques (2020) ;
- Vers un plan d'action en faveur de l'égalité des chances et de la diversité. Guide à l'intention des Hautes Ecoles Pédagogiques (2020).

Par ces mesures, la HEP cherche notamment à faire face à la dissymétrie persistante, entre les sexes, quant à l'accès à certaines filières de formation et à certaines disciplines d'enseignement – et, in fine, aux problèmes de relève et de risques de pénurie de personnel enseignant. L'évaluation de la HEP porte aussi sur le personnel académique, où les postes de professorat sont tendanciellement occupés par des hommes. Le même constat peut être dressé à l'échelle du personnel administratif et technique, où les femmes sont plus nombreuses mais où ce sont les hommes qui occupent les postes d'encadrement (*Vers un plan d'action en faveur de l'égalité des chances et de la diversité...*, p. 10).

6. PERSPECTIVES

Arrivés au terme du panorama présenté dans le présent rapport, quatre axes d'intervention sont à privilégier à l'avenir :

- 1) Poursuivre l'effort d'utilisation d'un langage inclusif dans les nouveaux MER (moyens d'enseignement romands) ;
- 2) Permettre à toutes les enseignantes et enseignants la possibilité de s'approprier les brochures de *L'École de l'égalité* comme outil d'enseignement complémentaire ;
- 3) Renforcer la sensibilisation aux questions de genre dans la formation initiale des enseignant-e-s à la HEP BEJUNE ;
- 4) Au travers de *Futur en tous genres*, renforcer l'attrait des garçons pour le cursus d'enseignant de cycle 1 (comme pour les structures d'accueil pré et para-scolaire).

7. CONSÉQUENCES FINANCIÈRES ET CONSÉQUENCES SUR LE PERSONNEL DE L'ÉTAT, MAJORITÉ REQUISE

Le présent rapport n'ayant pas d'incidences financières significatives, il requiert la majorité simple.

Il n'a aucune conséquence sur le personnel de l'État, si ce n'est auprès des enseignant-e-s en leur demandant de continuer à s'engager à offrir à nos enfants la formation la meilleure possible et la plus égalitaire.

8. INFLUENCE DU PROJET SUR LA RÉPARTITION DES TÂCHES ENTRE L'ÉTAT ET LES COMMUNES

Aucune.

9. CONSÉQUENCES ÉCONOMIQUES, SOCIALES ET ENVIRONNEMENTALES DU PROJET ET CONSÉQUENCES SUR LES GÉNÉRATIONS FUTURES

C'est sur le long terme que l'enseignement de l'égalité porte ses fruits. Si les conséquences économiques, sociales et environnementales directes de l'acceptation du présent rapport sont nulles, l'engagement pris devant votre Conseil de poursuivre le développement d'une école sensible aux questions de genre et enseignant l'égalité permettra d'ouvrir le champ des possibles aux générations à venir. Les bénéfices en sont multiples et ne font pas l'objet de ce rapport ; limitons-nous à rappeler que l'égalité :

- est un facteur de promotion de l'équilibre personnel, et donc de la santé et du bien-être dans notre canton ;
- Augmente l'attrait, pour les femmes, des domaines techniques manquant de main-d'œuvre qualifiée, et qu'à ce titre l'égalité est aussi utile et promue par les milieux économiques ;
- Permet une meilleure appréhension des risques de violence domestique et en permet ainsi la diminution.

10. CONCLUSION

L'école publique assume l'acquisition et le développement de connaissances et de compétences générales, mais également une mission d'éducation et de transmission de valeurs sociales, dans laquelle la promotion de l'égalité est bien présente.

La problématique des stéréotypes de genre reste toujours actuelle, mais nous pouvons affirmer que cette question fait l'objet depuis quelques années d'une attention plus soutenue de la part de l'école, que ce soit dans la réalisation des moyens d'enseignement ou dans la formation des enseignant-e-s. Des structures, des dispositifs et des outils ont été mis en place à différents niveaux pour intégrer et améliorer progressivement la promotion de l'égalité entre femmes et hommes dans les ressources didactiques comme dans les pratiques pédagogiques.

Au vu des éléments exposés dans le présent rapport, le Conseil d'État propose à votre Autorité de classer le postulat du Groupe socialiste 19.148, du 24 mai 2019, « Pour une École de l'égalité », ainsi que le postulat du Groupe socialiste 20.158, du 24 juin 2020, « Pour un Enseignement de l'égalité ».

Veuillez agréer, Monsieur le président, Mesdames et Messieurs, l'assurance de notre haute considération.

Neuchâtel, le 12 mai 2021

Au nom du Conseil d'État :

La présidente,
M. MAIRE-HEFTI

La chancelière,
S. DESPLAND

ANNEXES

Annexe 1

Grille d'analyse, Conférence intercantonale de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin (CIIP), 07.12.2018



CONFÉRENCE INTERCANTONALE
DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE DE
LA SUISSE ROMANDE ET DU TESSIN

Secrétariat général

Faubourg de l'Hôpital 68
Case postale 556
CH-2002 Neuchâtel

Tél. 032 889 69 72
Fax 032 889 69 73
ciip@ne.ch
www.ciip.ch

NOM DU MOYEN D'ENSEIGNEMENT

Critères de relecture des moyens d'enseignement

Relecture interne des MER

Au cours de rédactions des MER et lors des analyses menées par les groupes de validation, des critères et indicateurs (établis en 2014 par les COMEVAL et COPED) relatifs à l'analyse des contenus produits sont utilisés pour en clarifier la qualité. En particulier ceux figurant ci-dessous (initialement sous 2.1. *Cohérence et diversités des approches pédagogiques*) relatifs à des représentations pluriculturelles et multigenres sont interrogés pour chaque chapitre soumis au GVal :

Acceptabilité éthique et culturelle
• Représentation équilibrée des genres (masculin/féminin) ➡ <i>Appréciation qualitative</i> (vérifier que les sujets appelés soient autant des filles que des garçons quel que soit l'objet traité ; identifier p.ex. les activités récurrentes faisant référence trop systématiquement à un genre en particulier ; se référer au besoin au Bureau de l'égalité)
• Respect des différentes cultures et religions évoquées ➡ <i>Appréciation qualitative</i> (vérifier la pertinence de l'évocation de certaines cultures et/ou religions, et le respect des traits y relatifs ; identifier les éventuelles inadéquations)
• Représentation pluriculturelle ➡ <i>Appréciation qualitative</i> (vérifier globalement qu'une certaine pluriculturalité est présente (choix des prénoms p.ex.) et identifier les discriminations ou les inadéquations)

Si nombre de rectifications sont demandées au cours des rédactions et analyses menées, il a cependant été constaté la nécessité de porter un regard sur l'ensemble des productions d'un MER, lorsque celles-ci offrent une vue d'ensemble, et non de chaque partie isolément. En effet, des situations détachées d'un tout pourraient sembler présenter des stéréotypes de culture ou de genre, or il ne s'agit pas de renier certaines situations, mais d'en équilibrer le nombre sur l'ensemble des situations présentes dans un MER. En d'autres termes, on souhaite analyser l'équilibre d'ensemble et non considérer chaque situation de manière isolée, forçant sinon à recourir à des stéréotypes inversés, qui ne doivent pas à leur tour être excessivement présents. Il serait toutefois préférable qu'une situation isolée ne puisse être extraite d'un MER pour soutenir un discours extrémiste quant aux rôles prétendument assignés selon des critères physiques ou de genre.

Pour juger d'un tel équilibre, il existe de nombreuses ressources (dont des grilles réalisées par les Bureaux de l'égalité, tel que mentionné dans le tableau ci-dessus). Sur la base d'un certain nombre d'entre elles¹, il est proposé ici de compléter quelques rubriques afin de cibler les dernières améliorations à apporter au MER avant publication. Partant de l'*Acceptabilité éthique et culturelle* telle qu'exposée plus haut (cf. tableau ci-dessus), les critères et des indicateurs ont été affinés.

¹ 2e-observatoire.com ; centre-hubertine-auclert.fr ; education21.ch ;

Dispositif d'analyse

Il s'agit, pour chaque personne impliquée dans le processus, de s'approprier les critères et de les compléter de leur propre appréciation selon le MER analysé.

Dans un 2^e temps, les participants se réunissent et échangent quant à leur appréciation globale. Elles stabilisent une appréciation commune, qu'elles synthétisent dans les premiers tableaux et reportent dans le tableau final, accompagné d'une codification consensuellement établie.

Le rapport est remis au SG-CIIP aux collaborateurs impliqués et à l'UMER en vue d'estimer la faisabilité des améliorations demandées. En cas de divergence majeure, la COPED pourrait arbitrer certains choix.

Analyse par critère

1. Principes rédactionnels (factuel – plusieurs choix possibles)

- ☐ *les formulations tiennent compte des deux genres (les animatrices et les animateurs...)*
- ☐ *les formulations utilisent le masculin générique (dans les cas où les deux sont concernés)*
- ☐ *une mention figure dans le livre pour signaler le choix rédactionnel en question**

**p.ex. Pour faciliter la lecture du document, le masculin générique est utilisé pour désigner tant les hommes que les femmes.*

➡ Appréciation qualitative _____

(Mentionner si les formulations tiennent compte des deux genres (les animatrices et les animateurs...) ou prennent le masculin générique dans les cas où les deux sont concernés ; vérifier si la rédaction est homogène sur la question)

2. Critères multiculturels et multi représentatifs

A. Sont représentés (ou mentionnés) dans l'ouvrage :

- ☐ *des personnages de différentes couleurs (et de nom pas uniquement francophones)**
- ☐ *des personnages variés en taille et en forme (év. avec handicap)**

**ne pas mettre de croix dans le cas où un déséquilibre est constaté*

➡ Appréciation qualitative _____

(Mentionner si la présence de ces différents personnages forme un certain équilibre)

➡ Éventuelles améliorations _____

(Mentionner ou lister les améliorations souhaitées, avec nom du chapitre et numéro de page)

B. Sont représentées dans l'ouvrage :

- ☐ *des situations variées où les personnages sont de diverses origines ethniques ou sociales**
- ☐ *des situations multiculturelles respectueusement représentées selon la culture concernée**

**ne pas mettre de croix dans le cas où un déséquilibre est constaté*

➡ Appréciation qualitative _____

(Mentionner si les différentes situations offrent une variété et un certain équilibre)

➡ Éventuelles améliorations _____

(Mentionner ou lister les améliorations souhaitées, avec nom du chapitre et numéro de page)

3. Critères liés aux représentations des genres

A. Sont représentés ou mentionnés dans l'ouvrage :

- ☐ *tant des femmes que des hommes**
- ☐ *tant des filles que des garçons**
- ☐ *des personnages non discriminables*

**ne pas mettre de croix dans le cas où un déséquilibre est constaté*

➡ Appréciation qualitative

(sans tenir une comptabilité précise, mentionner si l'on ressent un certain équilibre entre les différents personnages (mention des noms ou lien de parenté ou représentations))

➡ Éventuelles améliorations

(Mentionner ou lister les améliorations souhaitées, avec nom du chapitre et numéro de page)

B. Sont représentées dans l'ouvrage, tant pour des femmes/filles que des hommes/garçons :

- ☐ *des situations liées à la sphère familiale et domestique**
- ☐ *des situations liées à la sphère professionnelle ou scolaire**
- ☐ *des situations liées aux loisirs**

**ne pas mettre de croix dans le cas où un déséquilibre est constaté*

➡ Appréciation qualitative

(Mentionner si les différentes situations offrent une variété et un certain équilibre)

➡ Éventuelles améliorations

(Mentionner ou lister les améliorations souhaitées, avec nom du chapitre et numéro de page)

C. Sont représentées dans l'ouvrage, tant pour des femmes/filles que des hommes/garçons :

- ☐ *des positions d'autorités non dévalorisante**
- ☐ *des positions de subalterne non dévalorisante**
- ☐ *des positions actives non dévalorisante**
- ☐ *des positions passives non dévalorisante**
- ☐ *des positions exceptionnelles non dévalorisante**

**ne pas mettre de croix dans le cas où un déséquilibre est constaté*

➡ Appréciation qualitative

(Mentionner si les différentes positions offrent une variété et un certain équilibre)

➡ Éventuelles améliorations

(Mentionner ou lister les améliorations souhaitées, avec nom du chapitre et numéro de page)

Synthèse des appréciations

Critères et indicateurs	Appréciation*	Améliorations et compléments souhaités
1. Principes rédactionnels		
Les formulations sont-elles au masculin générique ou juxtaposent le féminin et le masculin ? <i>➡ à compléter : report de la synthèse</i>	1 2 3 0 0 0	➡ à compléter
2. Critères multiculturels et multi représentatifs		
A. Variété des personnages <i>➡ à compléter : report de la synthèse</i>	1 2 3 0 0 0	➡ à compléter
B. Variété des situations <i>➡ à compléter : report de la synthèse</i>	1 2 3 0 0 0	➡ à compléter
3. Critères liés aux représentations de genres		
A. Équilibre des genres représentés <i>➡ à compléter : report de la synthèse</i>	1 2 3 0 0 0	➡ à compléter
B. Équilibre des situations où se trouvent des acteurs de différents genres <i>➡ à compléter : report de la synthèse</i>	1 2 3 0 0 0	➡ à compléter
C. Équilibre des positions où se trouvent des acteurs de différents genres <i>➡ à compléter : report de la synthèse</i>	1 2 3 0 0 0	➡ à compléter
Synthèse		
<i>➡ appréciation qualitative à compléter (reprendre globalement les avis ci-dessus en les mettant en lien (évent. selon pondération à définir en fonction de l'objet analysé) ; identifier les déficiences problématiques ou rédhibitoires)</i>		

* 1 = insatisfaisant signifie que des améliorations sont à apporter

2 = satisfaisant signifie que des améliorations mineures seraient bienvenues, mais non absolument indispensables

3 = très satisfaisant

Interculturalité et genres dans les MER. Comment les moyens d'enseignement romands rendent-ils compte de la diversité culturelle et des genres ? Anne Bourgoz, Jacqueline Gyger, Caroline de Rham, IRDP Focus, 07.2020

Interculturalité et genres dans les MER

Comment les moyens d'enseignement romands rendent-ils compte de la diversité culturelle et des genres ?

Anne Bourgoz, Jacqueline Gyger, Caroline de Rham

Contexte

Origines de l'étude

Dans une vague forte de questionnement social sur l'égalité et l'équilibre des genres, ainsi que sur la diversité culturelle, le matériel d'enseignement à disposition des enseignant·es et des élèves des classes romandes fait également l'objet d'attentions soutenues. L'examen de son contenu est souhaité afin de veiller à une représentation équilibrée et appropriée de ces diverses dimensions.

Consciente de l'importance de cette problématique au niveau de tous les cantons, la *Conférence latine des chefs de service de l'enseignement obligatoire* (CLEO) a décidé de réaliser une analyse commune d'une trentaine de moyens d'enseignement romands (MER), principaux ouvrages produits durant la dernière décennie. Réalisée sur la base d'un certain nombre d'extraits, cette analyse a porté sur la représentation et l'équilibre non seulement des genres, mais également de l'interculturalité, au moyen de critères d'analyse et de lectures communs.

Des critères d'analyse

2. B. Sont représentées dans l'ouvrage :

- ☐ des situations variées où les personnages sont de diverses origines ethniques ou sociales
- ☐ des situations multiculturelles respectueusement représentées selon la culture concernée

3. C. Sont représentées dans l'ouvrage, tant pour des femmes/filles que des hommes/garçons :

- ☐ des positions d'autorités non dévalorisantes
- ☐ des positions de subalterne non dévalorisantes
- ☐ des positions actives non dévalorisantes
- ☐ des positions passives non dévalorisantes
- ☐ des positions exceptionnelles non dévalorisantes

Extraits des critères de relecture des MER relatifs à l'équilibre interculturel et de genre.

Principes d'élaboration des MER

Un grand nombre de moyens d'enseignement romands ont été développés depuis une dizaine d'années, suite à l'adoption et l'implantation du Plan d'études romand (PER). Il s'est avéré nécessaire d'affiner des critères permettant d'analyser les productions et, surtout, d'en faire des consignes de production et de validation afin de prendre en compte ces dimensions dans l'élaboration de tout MER. Ainsi sont régulièrement discutés, en *Commission pédagogique romande* (COPED), certains choix et équilibres relatifs à ces dimensions.

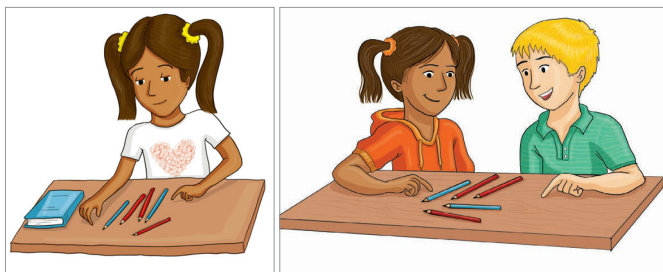
Des consignes liées à l'interculturalité et à l'équilibre de genres ont été établies et sont transmises d'une part aux équipes de rédaction, lesquelles ont pour mission de les respecter dans l'élaboration des contenus, et d'autre part aux groupes de validation afin d'observer la diversité représentée dans les MER.

Observations : quelques éclairages

Inscription dans un contexte socio-culturel évolutif

De manière générale, les questions de diversité culturelle et de représentativité des genres sont traitées et prises en compte à toutes les étapes de la réalisation des MER depuis de nombreuses années. Il est à noter toutefois que ces travaux s'inscrivent dans un contexte socio-culturel évolutif, dans lequel la sensibilité à ces questions se développe et s'accroît au fil du temps, ce qui se traduit par des niveaux de traitement qui peuvent varier d'un MER à l'autre.

Le MER *Mathématiques* de 3^e année a par exemple fait l'objet d'une relecture finale fine visant à rectifier d'éventuels déséquilibres au niveau de la représentativité des genres ou de la diversité culturelle. Des rééquilibrages ont ainsi pu être réalisés sur différents aspects, comme par exemple le choix des prénoms des personnages



Évolution des illustrations relative à la résolution de problèmes. Celle-ci ne concerne pas que les filles (image de gauche initiale), mais également les garçons (image finale à droite) (MER *Mathématiques* 3^e, 2019).

évoquant des origines culturelles variées, une réattribution de certains métiers à connotation plutôt féminine ou masculine pour élargir l'horizon des possibles, tant des filles que des garçons, le code couleur des vêtements des personnages, des messages stéréotypés subtils véhiculés à travers les illustrations.

De manière générale, les MER *Allemand* et *Anglais*, pour les années 5 à 11 et 7 à 11 respectivement, ont été évalués comme particulièrement bien équilibrés au niveau des genres et de la diversité culturelle.

Si les MER *Allemand* utilisent plutôt la double forme de manière standard (*Erzähle deinem Partner/deiner Partnerin*), les MER rédigés en langue française recourent majoritairement au masculin générique. Parfois, des variantes comme l'usage du langage épïcène (enseignant-e) ou la double forme (le directeur ou la directrice) sont convoquées, mais ces variantes peuvent toutefois être perçues comme un manque de régularité.

Afin de ne pas complexifier la lecture chez les jeunes élèves, mais en souhaitant équilibrer la représentation des genres, une solution retenue dans certains MER a consisté en un usage équilibré des formes féminines et masculines à travers l'ensemble d'un manuel; par exemple, il y est question tantôt d'un enseignant, tantôt d'une enseignante.

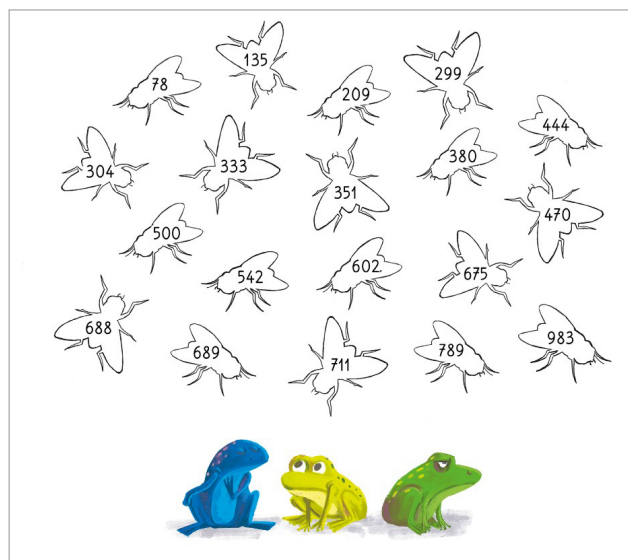
Représentations variées mais non exclusives

Si l'idée est de ne pas tomber dans des stéréotypes, l'intention est d'équilibrer les représentations ce qui n'exclut pas que des filles puissent aussi parfois jouer à la poupée, tout comme les garçons. En bref, ce n'est pas l'inversion systématique des stéréotypes, mais une égalité des situations qui est finalement recherchée.

Influence des contenus disciplinaires

La nature et les contenus des différentes disciplines ont une incidence non négligeable sur le traitement de la diversité dans les MER. Certains contenus sont en effet propices au recours à des mises en scène imaginaires qui permettent d'éviter la question des genres ou de la diversité culturelle (p. ex. mise en scène d'animaux ou de clowns dans le MER *Mathématiques* 4^e), ou du moins de la neutraliser par des illustrations ouvrant la voie à l'interprétation du lecteur. Il n'en demeure pas moins que le recours à de tels artifices n'est pas toujours possible et qu'une attention soutenue reste nécessaire.

D'autres moyens d'enseignement, comme ceux des langues étrangères, forcent à une décentration qui favorise la prise en compte de la diversité, tant au niveau de l'origine culturelle des personnages mis en scène que de leur genre.



Les grenouilles ont faim. MER *Mathématiques* 5^e

Enfin, dans les MER *Géographie*, *Histoire*, *Sciences de la nature* 1^{re}-2^e et 3^e-4^e années, les situations d'apprentissage sont basées sur l'environnement et la réalité des élèves, ce qui permet d'assurer que la diversité de genre et de culture est représentée dans les activités.

La prise en compte de la diversité se complique néanmoins lorsque la matière enseignée a un lien fort avec une « réalité » historique, par exemple en géographie et en histoire aux cycles 2 et 3. En particulier, les femmes pourraient y être mieux représentées. Par ailleurs, pour l'ouvrage de référence *Texte et langue* en français, qui puise des extraits de textes dans un héritage culturel et littéraire dans lequel les questions de genre et de diversité culturelle se posaient différemment – ou du moins pas dans les mêmes termes – l'équilibre semble plus délicat à trouver. Cependant, l'analyse pour l'ouvrage du cycle 3 montre plutôt un bon équilibre.

Réflexions d'ordre général et perspectives

Usage du masculin générique

Si le masculin générique est utilisé dans la plupart des MER évalués dans le cadre de cette analyse, certains, comme les moyens de *Mathématiques 3^e* et *5^e* années évoqués plus haut, utilisent des formes au féminin, parlant parfois d'enseignant, parfois d'enseignante. Ces choix semblent appropriés au moins jusqu'en 5^e année, certaines formes épiciènes pouvant constituer une difficulté supplémentaire dans l'apprentissage de la lecture.

Ces options ont été discutées et retenues selon l'évolution du contexte, tout en cherchant à maintenir une cohérence sur l'ensemble d'une collection, voire pour des années scolaires similaires. La question est étudiée dans le cadre de l'élaboration des MER *Français 1^{re}* à *11^e* années, ce qui devrait fournir des arguments fondés et permettre de faire des choix adaptés. Des recommandations communes pourraient en être tirées, dont l'application apportera cohérence au sein des MER.

La partie des MER évaluée s'adresse pour la plupart aux élèves uniquement, mais celle destinée aux enseignant-es utilise généralement le masculin générique. Si l'on considère le rôle clé du corps enseignant dans la mise en œuvre d'un enseignement qui prend en compte la diversité, l'emploi du langage épiciène se justifierait pleinement dans ces parties : l'approche inclusive permettrait de les sensibiliser à ce type d'écriture et à la problématique du genre.

Les enseignant-es comme vecteurs de la culture

Le rôle clé des enseignant-es est également mis en évidence dans les MER de *Géographie*, *Histoire* et *Sciences de la nature 1^{re}-2^e* et *3^e-4^e* années. Les situations d'enseignement y sont basées sur l'environnement des élèves, ce qui devrait garantir la représentation de la diversité telle qu'elle existe dans les classes. Cela n'enlève cependant rien à la responsabilité qui incombe aux enseignant-es, celle de s'assurer que les rôles des un-es et des autres soient variés et équilibrés, et non réduits aux schémas traditionnels que l'on souhaite éviter.

La diversité et l'histoire

Quand l'histoire est convoquée (partout où il est fait mention de personnages ou situations du passé), la question de la diversité est délicate. Si on ne peut à l'évidence ajouter des femmes ou personnages issu-es de cultures diverses lorsqu'ils et elles n'ont pas existé dans les situations concernées, on se doit cependant d'agir sur plusieurs plans pour éviter que cette absence n'alimente une vision stéréotypée du genre et de la diversité culturelle. En particulier, il est possible de :

- donner une place aux femmes et personnages issu-es d'autres cultures qui ont joué un rôle dans l'histoire ; outre le fait que l'accès à certaines sphères et fonctions leur était souvent limité, relevons qu'ils et elles n'ont pas toujours été reconnu-es et retenu-es, notamment par certain-es historien·nes ;
- thématiser la place des femmes et des personnes issues d'autres cultures dans notre société, expliquer pourquoi elles sont peu nombreuses à avoir pu accéder à certains postes, rôles, statuts ;
- inciter les élèves à s'interroger sur les faits qui leur sont présentés et à comprendre que l'histoire est l'interprétation des faits par des historien·nes plus ou moins influencé-es par leurs propres époque, culture, genre, etc.

Des réalités passées

Parler par exemple des *citoyens* romains devrait de facto être l'occasion d'évoquer qu'il n'existait pas de *citoyenne* romaine dans la Rome antique, par la définition même du terme *citoyen* de l'époque.

Les MER offrent des pistes pour agir sur ces trois plans et des traces culturelles représentées au sein des MER sont accompagnées de commentaires à l'attention des enseignant-es afin d'éviter une construction stéréotypée de certains sujets. Des éléments contextuels, expliquant le rôle des femmes et des hommes dans la société à différentes périodes et leur place dans l'histoire sont proposés dans les MER *Histoire 9^e-10^e-11^e* et pourraient être renforcés comme mentionné dans l'analyse ; relevons que chaque chapitre de cette collection présente un homme et une femme emblématiques de la période étudiée.



28 VICTORIA (1819-1901)

Reine du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande (dès 1837), reine du Canada (dès 1867), ainsi qu'impératrice des Indes (dès 1876) et reine d'Australie (dès 1901). L'époque victorienne marque une période de profonds changements au Royaume-Uni et une rapide expansion de l'Empire britannique.

Exemple d'un personnage féminin historique – Regards sur la colonisation : l'exemple de l'Afrique – MER Histoire 10^e

Enfin, les MER *Histoire* ont pour vocation de faire découvrir l'histoire aux élèves par le biais d'une démarche d'enquête, qui les incite à s'interroger sur le passé et à prendre en considération la part d'interprétation comme telle, c'est-à-dire comme plus ou moins imprégnée d'une culture, dépendant de techniques en constante évolution et permettant parfois de préciser ou d'invalidier certaines hypothèses. Leur propre lecture des traces du passé est imprégnée de leur contexte actuel et l'effort est important pour transposer la lecture d'une source à un contexte passé. En ce sens, les principes et codes d'une époque étudiée sont-ils régulièrement interrogés avec les élèves.

Conclusion

Si la majeure partie des MER présente un équilibre dans la représentativité des genres et un traitement globalement adéquat d'une diversité culturelle, il en est quelques-uns pour lesquels des améliorations pourraient être apportées en ce domaine. La réalisation des secondes éditions de certains MER sera notamment l'occasion d'intégrer des améliorations relatives à une représentation équilibrée de la diversité.

On peut cependant se réjouir que tant les impulsions pour assurer une certaine représentativité de la diversité, que les réalisations elles-mêmes des MER démontrent une prise en charge globalement pertinente de la question, bien que celle-ci ne sera finalement jamais figée. En effet, les principes prévalant à la prise en compte de

l'interculturalité et du genre évolueront perpétuellement avec le temps. Ainsi, une mise à jour régulière des représentations convoquées dans les MER est à prévoir, à priori conjointement à l'élaboration des éditions successives. La prise en compte de la diversité présente dans une société se doit d'être évolutive et vivante.

POUR EN SAVOIR PLUS...

Pour les enseignant-es :

Éclairages théoriques et implications pratiques ; L'école de l'égalité 2019

La diversité ; Dossier pédagogique ; Institut des droits de l'enfant 2017

Pour les élèves :

L'égalité ; dossier RTS Découverte 2019

Mon premier article en écriture inclusive ; Fiche pédagogique e-Media 2018

Noirs, blancs, tous égaux, tous différents ; Brouhaha RTS 2020

Pour les intéressé-es :

Écriture non sexiste ou inclusive: comment rendre compte de la diversité des êtres humains dans une langue à deux genres? ; Bourgoz, Elmiger, IRDP 2020

Le ballon de Manon et la corde à sauter de Noé ; Nanjoud, Ducret, 2^e Observatoire 2018



Ensemble des MER à disposition des cantons de Suisse romande – 2018

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ	1
1. INTRODUCTION.....	1
1.1. Le préavis du Conseil d'État.....	4
2. LES MOYENS D'ENSEIGNEMENT ROMANDS (MER).....	4
2.1. Analyse des MER.....	4
2.1.1. <i>La question sociale de l'égalité entre femmes et hommes</i>	4
2.1.2. <i>Procédure mise en place pour l'analyse</i>	5
2.2. Synthèse et réflexions d'ordre général	5
2.2.1. <i>Langage épïcène</i>	5
2.2.2. <i>L'Histoire, discipline privilégiée pour traiter de la question de l'égalité</i>	6
2.2.3. <i>Le rôle-clé des enseignant-e-s</i>	6
2.3. En résumé.....	7
3. L'ÉCOLE DE L'ÉGALITÉ	7
3.1. Avis de la commission pédagogique (COPED) de la CIIP	9
4. AUTRES MESURES.....	10
4.1. Journée <i>Futur en tous genres</i>	10
4.2. Interventions ponctuelles dans les classes.....	11
4.3. Exposition « Fille ou garçon, ça change quoi ? ».....	11
5. FORMATION À L'ÉGALITÉ	11
6. PERSPECTIVES.....	12
7. CONSÉQUENCES FINANCIÈRES ET CONSÉQUENCES SUR LE PERSONNEL DE L'ÉTAT, MAJORITÉ REQUISE	12
8. INFLUENCE DU PROJET SUR LA RÉPARTITION DES TÂCHES ENTRE L'ÉTAT ET LES COMMUNES	12
9. CONSÉQUENCES ÉCONOMIQUES, SOCIALES ET ENVIRONNEMENTALES DU PROJET ET CONSÉQUENCES SUR LES GÉNÉRATIONS FUTURES	13
10. CONCLUSION	13
ANNEXES	
Annexe 1 :	
Grille d'analyse, Conférence intercantonale de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin (CIIP)	14
Annexe 2 :	
Interculturalité et genres dans les MER, IRDP Focus	19